

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 21 novembre 1969

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DU
TOURISME ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DES BAHAMAS

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, avec votre permission, je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune d'un visiteur de marque, l'honorable Clement Maynard, ministre du Tourisme et des Télécommunications du Gouvernement des Bahamas.

Des voix: Bravo!

LA COMMISSION DU TARIF

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES PARTICULES
DE PÉTROLE

L'hon. H. E. Gray (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer aujourd'hui des exemplaires en anglais et en français du rapport de la Commission du tarif au sujet de la référence n° 141 ainsi qu'une transcription des témoignages présentés à la Commission lors de ses audiences publiques. Le rapport porte sur les particules de pétrole entrant dans la composition de matières chimiques organiques.

Je voudrais assurer à la Chambre que le gouvernement étudiera attentivement les recommandations de la Commission du tarif. Les intéressés qui veulent faire des observations sur ce rapport devraient les adresser aussitôt que possible au ministère des Finances.

LES COMPTES PUBLICS

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la

Chambre y consent à l'unanimité, j'aimerais déposer la motion suivante:

Que les volumes I, II et III et version abrégée des comptes publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, déposés à la Chambre le 14 janvier 1969; de même que le rapport de l'auditeur général y relatif, déposé à la Chambre le 26 mars 1969, soient déferés au comité permanent des comptes publics.

M. Winch: Enfin.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Macdonald présente:

Que les volumes I, II et III et version abrégée des comptes publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1968, déposés à la Chambre le 14 janvier 1969; de même que le rapport de l'auditeur général y relatif, déposé à la Chambre le 26 mars 1969, soient déferés au comité permanent des comptes publics.

(La motion est adoptée.)

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

L'ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE—RENVOI AU
COMITÉ PERMANENT

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, si la Chambre y consent à l'unanimité, j'aimerais présenter la motion suivante:

Que le comité permanent de la justice et des questions juridiques soit habilité à faire l'étude de la question de l'écoute électronique;

Que les témoignages recueillis par le comité dans son étude de la question précitée pendant la première session de la vingt-huitième législature soient déferés au comité;

Et que l'ordre tendant à la deuxième lecture du bill C-116 soit annulé et que son objet soit renvoyé au comité.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que le ministre propose cette motion?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Macdonald propose:

Que le comité permanent de la justice et des questions juridiques soit habilité à faire l'étude de la question de l'écoute électronique.

Que les témoignages recueillis par le comité dans son étude de la question précitée pendant la première session de la vingt-huitième législature soient déferés au comité;

Et que l'ordre tendant à la deuxième lecture du bill C-116 soit annulé et que son objet soit renvoyé au comité.